

Bourses de la Fondation Arbour

Les bourses d'études de la Fondation Arbour s'adressent à des étudiantes et des étudiants méritants ayant besoin d'aide financière au niveau de la maîtrise ou du doctorat, et ce, dans trois domaines susceptibles de favoriser la croissance économique du pays, soit l'administration, le génie et l'informatique.

Seuls les étudiantes et les étudiants inscrits dans un programme d'études de maîtrise ou de doctorat dans l'un des programmes suivants sont admissibles :

- **Administration des services de la santé (277011, 263111, 225912);**
- **Évaluation des technologies de la santé (277015);**
- **Gestion de la qualité et sécurité des patients (277017);**
- **Santé publique (348111), seulement l'option 79 « Systèmes, organisations et politiques de santé »;**
- **Génie biomédical (253510, 353510);**
- **Informatique (246810, 346810, 217510, 317510);**
- **Relations industrielles (223010, 323010);**
- **Sciences économiques (224010, 324010).**

Programme de mentorat de la Fondation Arbour

La Fondation possède un programme de Mentorat. Les membres du Conseil d'administration, selon leurs compétences particulières, sont maintenant disponibles pour conseiller et guider **certain**s boursiers dans leurs études ainsi que dans leurs carrières respectives.

Description, admissibilité, règlements et critères de sélection

Pour les informations complètes sur la bourse, les règles du programme, les critères d'admissibilité et de sélection, visitez : [La Fondation Arbour](#).

L'étudiante ou l'étudiant :

1. Doit avoir complété au moins **deux trimestres universitaires** à temps plein dans une université québécoise **au cours des 12 derniers mois** précédant le dépôt du dossier à la Fondation par les ESP (en juillet). Ces deux trimestres peuvent avoir été complétés dans un autre programme d'études que celui pour lequel la bourse est demandée.
2. Devra être **inscrit à temps plein** dans son programme d'études à l'automne et à l'hiver de l'année suivant le concours pour recevoir la bourse.
3. Doit avoir une **moyenne universitaire** supérieure ou égale à 75 % (équivalent à B+).
4. Ne doit pas avoir complété plus de **trois (3) trimestres à la maîtrise** ou plus de **neuf (9) trimestres au doctorat** au moment du dépôt de son dossier.
5. Ne doit pas bénéficier d'une source de financement externe (autre bourse ou aide familiale par exemple) supérieure à 30 000 \$ pour l'année d'étude pour laquelle la demande de bourse Arbour est faite.

En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.

Présentation du dossier de candidature par la personne candidate

Tout étudiant intéressé à présenter une demande de bourse de la Fondation Arbour doit d'abord être présélectionné par l'Université de Montréal. Un dossier transmis directement à la Fondation ne sera pas accepté.

Étape 1 : communiquer avec l'unité

- L'étudiante ou l'étudiant communique avec le ou la responsable des études supérieures de son unité/école pour signaler son intention de faire une demande de bourse de la Fondation Arbour. Il ou elle s'informe de la date limite interne et du lieu de dépôt de sa demande.

Étape 2a : remplir une première demande

Pour une demande de *renouvellement de bourse*, faire plutôt l'étape 2b.

Le dossier complet de candidature doit contenir les **pièces** suivantes :

1. Le formulaire de candidature téléchargé en ligne sur le site de la [Fondation](#) (sélectionner d'abord le programme ou renouvellement et, ensuite seulement, cliquer sur « formulaire de candidature »);
2. Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente au Québec ou visa d'études (pour une étudiante ou un étudiant étranger);
3. Tous les relevés de notes officiels universitaires rédigés ou traduits en français ou en anglais placé en ordre chronologique (du plus ancien au plus récent);
4. Deux (2) lettres de recommandation sur papier à en-tête, l'une d'un répondant **universitaire** et l'autre d'un répondant **non universitaire** (sans liens familiaux avec le candidat ou la candidate) et pouvant témoigner de l'implication professionnelle, de l'implication sociale, du leadership ou de l'implication bénévole du candidat ou de la candidate.

Le répondant pourra envoyer un courriel **simultanément à ces 2 destinataires uniquement** : (1) l'unité (personne désignée à recevoir les candidatures) et (2) monsieur Stéphane Nadeau (esp-bourses@esp.umontreal.ca).

Le candidat ou la candidate ne doit en aucun cas recevoir ces lettres de recommandation;

5. Un CV à jour;
6. La liste de vos publications (s'il y a lieu).

Première demande : *Passez directement à l'étape 3.*

Étape 2b : remplir une demande de renouvellement de bourse

Si l'étudiante ou l'étudiant n'a jamais reçu de bourse de la Fondation Arbour, faire plutôt l'étape 2a.

Le dossier complet de candidature doit contenir les **pièces** suivantes :

1. Le formulaire de candidature téléchargé en ligne sur le site de la [Fondation](#) (sélectionner d'abord le programme ou renouvellement et, ensuite seulement, cliquer sur « formulaire de candidature »);
2. Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente au Québec ou visa d'études (pour une étudiante ou un étudiant étranger);
3. Tous les relevés de notes officiels universitaires rédigés ou traduits en français ou en anglais;
4. Une (1) lettre de recommandation sur papier à en-tête **du directeur ou de la directrice de recherche**.
Le répondant pourra envoyer un courriel **simultanément à ces 2 destinataires uniquement** : (1) l'unité (personne désignée à recevoir les candidatures) et (2) monsieur Stéphane Nadeau (esp-bourses@esp.umontreal.ca).
Le candidat ou la candidate ne doit en aucun cas recevoir ces lettres de recommandation;
5. Un CV à jour;
6. La liste de vos publications (s'il y a lieu).

Étape 3 : déposer sa demande à son unité/école

- L'étudiante ou l'étudiant dépose son dossier complet en format numérique à son unité/école avant la date limite fixée par cette dernière. Son unité/école inclura au PDF la ou les lettres de recommandation.

Échéancier pour l'unité académique

- L'unité/école transmet tous ses **dossiers ordonnancés de nouvelles demandes et toutes les demandes de renouvellement** recommandées en **format numérique (1 seul PDF par candidature incluant les pièces et lettres de recommandation)** ainsi que le **feuillet de classement** aux Études supérieures et postdoctorales **au plus tard le lundi 10 juin 2024, 8 h**, par courriel à l'adresse suivante : esp-bourses@esp.umontreal.ca
- L'unité avise ses candidates et ses candidats du résultat de sa présélection interne.
- Au terme de ses travaux, le Comité de sélection des ESP transmettra les candidatures retenues à la Fondation Arbour et avisera seulement les candidates et les candidats recommandés par les unités du résultat de cette deuxième présélection.
- Par la suite, la Fondation convoquera les candidates et les candidats retenus pour une entrevue dans la semaine du 19 août 2024. Si pour des raisons exceptionnelles, l'étudiante ou l'étudiant ne peut être présent au Canada à ce moment-là, la Fondation pourra éventuellement autoriser que l'entrevue soit faite par téléconférence (Skype ou autre).
IMPORTANT : les candidates et les candidats sont fortement invités à démontrer leur connaissance de la Fondation Arbour et de ses services lors de l'entrevue. À dossier égal, celui ou celle démontrant un bon intérêt pour la Fondation aura un avantage certain.
- Les candidates et les candidats recommandés par les ESP auprès de la Fondation seront informés par cette dernière du résultat de la sélection finale vers la mi-septembre.

Pour de l'information supplémentaire sur la marche à suivre pour poser votre candidature, veuillez communiquer avec Stéphane Nadeau au bureau des bourses des études supérieures et postdoctorales à esp-bourses@esp.umontreal.ca.